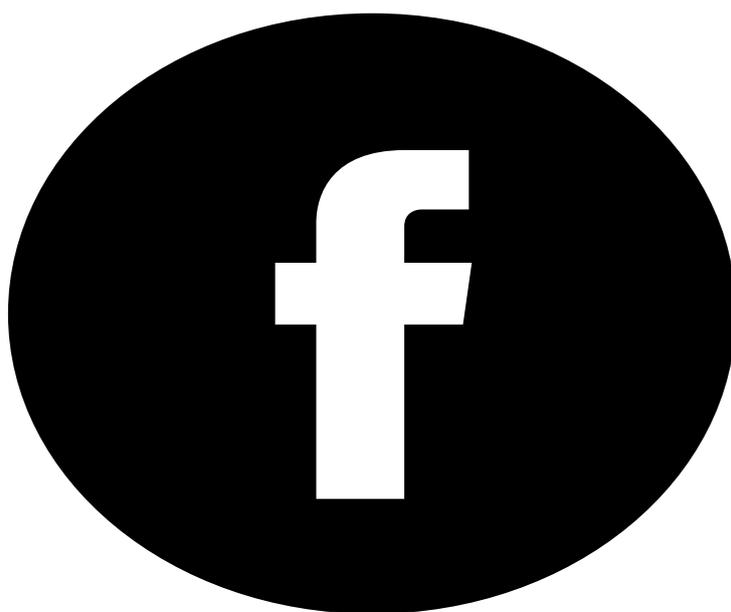


Cap sur l'énergie pour le pays de Morlaix !

Depuis 2001, Heol œuvre à la réduction des dépenses énergétiques et à la diminution des émissions de gaz à effets de serre. Membre fondateur de la Fédération des Agences Locales de Maîtrise d'Énergie (FLAME), l'agence conseille les particuliers en matière d'économies d'énergie, par le biais d'un Espace Info Énergie. Elle apporte également son expertise aux collectivités qui le souhaitent, sur divers sujets tels que les agendas 21, les Plans Climat Énergie Territoriaux, les programmes de rénovation, etc. Le pays de Morlaix a décidé de faire appel à cette expertise dans le cadre d'un contrat de partenariat passé avec l'Europe et la région Bretagne. Celui-ci vise à subventionner, grâce à une enveloppe de 11 millions d'euros, des projets de territoire sur diverses thématiques. L'une d'elles, majeure, concerne l'énergie.



Signature de la convention par Jean Luc Fichet et Véronique
Pereira

Le partenariat avec Héol permettra au Pays de Morlaix de disposer d'un accompagnement technique et d'une prestation de conseil concernant les projets émergeant sur son territoire, mais aussi d'entraîner l'apparition de nouveaux projets. « Leur expertise et leurs compétences nous sont nécessaires », souligne Jean Luc Fichet, président du Pays de Morlaix. Afin de mener à bien leur mission, les deux nouveaux partenaires ont déjà identifié différents acteurs à mobiliser : les intercommunalités, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, mais aussi la Chambre d'Agriculture, le Réseau d'Échange et de Services aux Associations du pays de Morlaix, ainsi que l'Association de Développement de l'Économie Sociale et Solidaire du Pays de Morlaix. « On est ravis de pouvoir contribuer au Développement Durable sur le Pays de Morlaix », a commenté Véronique Pereira, présidente d'Héol, lors de la signature de la convention. « On espère que ce partenariat sera fructueux », a-t-elle ajouté.